

COMMUNE DE LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales

Présents : MM. Adam, Micat, Taupin, Roulet, Verna, Mmes Beauvais, Michener, Prieur, de Saint-Seine, Tartarin,

Excusés : M. Vandenhecke, Mmes Galisson, Joubert

Secrétaire de séance : Mme Beauvais

MODIFICATION DE LA LISTE DES ADHÉRENTS AU SIEIL

Le conseil municipal à l'unanimité accepte l'adhésion au S.I.E.I.L de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire pour la compétence éclairage public.

DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLÈGE DE LIGUEIL POUR UN VOYAGE SCOLAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas accorder de subvention pour le voyage à la Base de plein air du Blanc organisé par le collège de Ligueil.

Il est précisé que la commune accorde des subventions uniquement dans le cadre de voyage linguistique.

AVENANT À LA CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION

Le Centre de gestion d'Indre-et-Loire modifie à compter du 1^{er} avril 2019 la tarification du service de médecine préventive.

La tarification à la visite est maintenue (montant de 75 € par visite).

À la facturation par visite, s'ajoute une facturation annuelle d'un nombre de créneaux horaires correspondant à 80 % des visites périodiques devant être réalisées par la commune (soit pour 7 agents un montant annuel de 210 €) et une cotisation forfaitaire annuelle assise sur la masse salariale. Le taux de cotisation est de 0,04 % (soit un montant annuel d'environ 40 €).

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification tarifaire du service de médecine préventive.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATION DE SERVICE AVEC SEGILOG

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services avec SEGILOG arrive à expiration au 30/04/2019.

Il est proposé de le renouveler ce contrat pour une durée de trois ans du 1/05/2019 au 30/04/2022.

Le montant des droits d'utilisation des logiciels s'élève à 8 073 € TTC (soit 2 691 €/an) et à 882 € TTC (soit 294 €/an) pour la maintenance et la formation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de service avec Segilog.

Questions diverses

Recherche d'un terrain pour la pratique de l'aéromodélisme

Afin d'assurer la pérennité du club d'aéromodélisme et face au risque potentiel de perdre le terrain situé à la pièce des Bois en cas de réalisation du projet de parc éolien, le club d'aéromodélisme recherche un nouveau terrain susceptible d'accueillir leur activité. Le terrain peut être loué ou acheté.

Les caractéristiques du terrain recherché sont les suivantes :

- Surface entre 1 et 2 hectares
- Dégagement autour de la piste (absence de bois ou d'obstacles)
- Situation hors servitude aéronautiques
- Axe du terrain à 300 m des habitations, à 150 m d'une départementale et à distance des lignes électriques

Numérisation des actes anciens d'état civil

Une consultation a été menée par la communauté de communes Loches Sud Touraine dans le cadre du service mutualisation pour un projet de numérisation et d'indexation des actes d'état civil anciens.

Le projet de numérisation représente pour la commune 1 878 actes.

Il est proposé d'intégrer ce projet pour le budget 2019. Le coût de la numérisation serait compris entre 897,76 € et 1 804,94 € H.T. (tarif dégressif en fonction du nombre de communes et de points de numérisation).

Groupement de commande voirie 2019

Dans le cadre du groupement de commandes voirie 2019, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à un groupement composé de trois bureaux d'études : BEI (M. PELLET), BRANLY-LACAZE (M. LARSONNEUR), SOLOGNE INGENIERIE (M. ROTAT).

Suite à la commission des chemins qui s'est réunie le mardi 5 février, des travaux de voirie seraient réalisés aux lieux suivants : Les pinsonnières (de chaque côté de la RD n° 97), l'entrée du stade jusqu'aux vestiaires, l'entrée devant Mme Guillot (route de La Liberté), Les Girardières (reprise du virage à côté de M. Cardinault), La Voltière, Les Chaumes (déformation au niveau de l'emplacement des conteneurs à déchets), Les Baudineries. En fonction du chiffrage des travaux, des priorités seront établies.

Vidéosurveillance

Le maire précise que de nouvelles dégradations ont eu lieu aux vestiaires pendant les vacances scolaires et nécessitent de réfléchir au projet de mise en place de vidéo-surveillance sur la commune (mairie et stade).

Par ailleurs, Stanley Sécurité a chiffré la mise en sécurité du nouveau local technique (anti-intrusion et vidéo-surveillance). Le forfait d'installation s'élève à 468 € TTC et une location avec maintenance de 106,80 € TTC/mensuel (soit 1 281,60 € à l'année). Cette proposition est acceptée.

Travaux sur le fossé collecteur en sortie de Lagune

Des travaux sur le fossé collecteur situé à la sortie de la lagune sont nécessaires.

Afin de remédier à cela, des solutions sont proposées : retravailler la forme du fossé, rehausser le fond du fossé, plantations pour maintenir les berges.

Véhicule communal

Le véhicule communal est en panne (moteur hors-service). L'entreprise Ligueil-auto propose de remplacer le moteur par un moteur d'occasion afin de réduire les frais de réparation. Un devis de 2 367.19 € T.T.C a été chiffré pour le remplacement du moteur.

Après discussion, cette proposition est acceptée.

Achat exceptionnel d'un test psychométrique

La psychologue scolaire du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté a adressé une demande d'achat d'un test psychométrique dont le coût est de 1 920,80 € T.T.C.. Le secteur couvert par le RASED compte 928 enfants. Il est proposé de partager le coût d'acquisition de l'équipement entre les différentes communes. La participation pour notre commune est de 80,73 €.

Le conseil municipal donne son accord pour cet achat.

Organisation du 11 novembre 2019

Compte-tenu de la qualité du spectacle de l'année précédente, le conseil municipal décide de reconduire le contrat avec les animateurs Phil et Laure pour l'animation du repas. Un nouveau spectacle sera proposé.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée :

- ***le mardi 9 avril 2019 à 20 h.***